

III- Affirmation et mise en oeuvre du projet européen depuis 1945.

Quelles sont les étapes et les enjeux de la construction européenne ?

1- La reconstruction européenne après 1945 : la création de la CECA.

Document 1 page 128

Après 1945, les pays européens souhaitent garantir la paix et empêcher le déclin de l'Europe face aux deux puissances que sont l'URSS et les États-Unis.

Les premiers accords concernent la gestion de la production de charbon sous l'influence du français **Jean Monnet** et de l'allemand **Robert Schuman**. En 1951 c'est la création de la CECA entre la France, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg.

CECA : Communauté européenne du charbon et de l'acier (1951).

2- La Communauté économique européenne.

Document 2 page 128 et 3 page 129

En **1957**, les pays membres de la CECA ratifient le **Traité de Rome** qui met en place la CEE (Communauté économique européenne).

Ce traité a d'abord une vocation économique et a pour but l'instauration d'un marché commun. En 1962, est mise en place la **PAC** (Politique Agricole Commune) qui uniformise les pratiques agricoles dans la CEE. La CEE se dote de frontières communes en 1995 avec les **accords de Schengen**. En 1987, la création du **Programme Erasmus** élargit cette coopération au domaine de la culture et de l'éducation.

CEE : Communauté Économique Européenne (1957)

Marché commun : espace économique caractérisé par la libre circulation des marchandises et des services entre les États membres de la CEE puis de l'Union Européenne.

3- Le Traité de Maastricht et la création de l'Union Européenne.

Après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, la communauté européenne s'ouvre à de nouveaux états.

En **1992**, la signature du **Traité de Maastricht** marque la création de l'**Union Européenne**. Celle-ci instaure une citoyenneté et étend ses compétences à l'éducation, la justice ou encore la politique étrangère (PESC). En **2002**, une monnaie unique est mise en circulation : l'**Euro**.

Il y a eu plusieurs vagues d'élargissement : 1995 (Finlande, Suède, Autriche), 2004, 2013. La question se pose des pays qui peuvent intégrer l'UE, la Turquie par exemple souhaite l'intégrer depuis 1987.

La coordination et les accords entre états sont parfois difficiles. La Grande-Bretagne est restée en dehors des accords de Schengen et a refusé l'Euro. Aujourd'hui elle est sortie de l'UE : c'est le "**Brexit**".

Citoyenneté européenne : donne le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres et d'y bénéficier du droit d'éligibilité et de vote aux élections municipales et européennes.

Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) : politique qui encourage la coopération des États membres dans les domaines de la diplomatie et de la défense.

Élargissement : ouverture de la CEE puis de l'Union européenne à de nouveaux États membres.